

# VERALINE Baume des Antiquaires

## CIRE POUR LES BOIS Satinée, en pâte

### DEFINITION

Produit de finition pour l'entretien et la décoration des meubles et boiseries.  
Produit prêt à l'emploi.

### DESTINATION

Tous les bois et matériaux dérivés des bois intérieurs (meubles, poutres, parquets, objet d'art), marbre, métaux naturels, cuivre (uniquement l'incolore).

### PROPRIETES

Intérieur.  
Formule en pâte.  
Formule transparente, incolore (teinte variable en fonction des diverses essences de bois).  
Aspect ciré (aspect variable en fonction des diverses essences de bois).  
N'encrasse pas les bois.

### CARACTERISTIQUES

**Classification** : -  
**Aspect** : Satiné.  
**Teinte** : Incolore + teintes bois.  
**Etat physique** : Pâteux.  
**Liants** : Cires nobles, cires pétrolières.  
**Colorant** : Non concerné.  
**Extrait sec** : 30% +/- 1,5 en poids.  
**Point éclair** : 23°C < PE < 55°C.  
**Densité** : 0,790 - 0,810.  
**pH** : Non concerné.  
**Solvant** : White Spirit, essence de térébenthine.  
**Valeur COV** : 565g/l max. Valeur limite en UE pour ce produit : 700g/l (2007).  
**Conservation** : 2 ans en emballage fermé d'origine à l'abri des fortes chaleurs.  
**Stockage** : Bien refermer l'emballage après usage.  
**Conditionnement** : En bidon de 500ml.

### AVANT MISE EN ŒUVRE

Avant l'application de la cire, les bois intérieurs devront être traités avec nos produits de traitement insecticide, fongicide en fonction de leur destination dans l'ouvrage.

- **en préventif** : 2 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m<sup>2</sup> sur toutes les faces et assemblages.

- **en curatif** : 3 couches de produit de traitement XYLOPHENE à raison de 200g/m<sup>2</sup> sur toutes les faces et assemblages.

Application sur bois secs, décirés, dépourvus de poussières et de corps gras et préparés selon les normes et DTU en vigueur.

La reconnaissance des fonds restant de la responsabilité de l'applicateur.

**Sur bois neufs** : ponçage, brossage, dépoussiérage.

**Sur bois anciens** : (en restauration) ponçage, décapage, décirage, grattage, brossage, dépoussiérage (retirer toutes particules non adhérentes).

**Sur bois anciens cirés** : (revêtement non dégradé, système d'entretien) brossage, dépoussiérage.

L'humidité des bois avant application ne doit pas être supérieure à 18%.

Une température supérieure à 5°C et une humidité relative de 50% est nécessaire pour un séchage optimal.

### APPLICATION

Outils : Brosse, pinceau, chiffon, laine d'acier.

Nettoyage des outils et du matériel (produit frais) : White Spirit.

Appliquer en mouvement circulaire et bien égaliser dans le sens des fibres du bois le surplus de produit.

Application au pinceau possible après réessuyage avec un chiffon.

Lustrer avec un chiffon après 1 à 3 heures.

### Système VERALINE :

1 couche de VERALINE Bouche Pores Avant Vernis.

2 à 3 couches fines de VERALINE Baume des Antiquaires.

### CONSOMATION

Variable selon : Le mode d'application - La porosité du bois - Son état de surface - Sa structure - Le sens de la coupe.  
10 à 15m<sup>2</sup> pour 500ml environ.

# VERALINE Baume des Antiquaires

## SECHAGE

Variable selon : Les conditions de température - Le support - La quantité de produit appliquée - L'hygrométrie ambiante - La ventilation - Le mode d'application.

Mesures effectuées à 20°C avec une humidité relative de 50%.

Température du support : entre 13° minimum et 20°C.

Séchage complet avant lustrage : 1 à 3 heures environ.

## CONSEILS DYRUP

Recommandation : s'assurer que le support peut recevoir un produit en phase solvant.

Il est recommandé d'effectuer un essai au préalable.

Eviter l'empilage des menuiseries avant leur séchage complet.

Le choix des produits exige une analyse préalable du support, des conditions de mise en œuvre et de l'état de surface.

Il est fortement conseillé d'effectuer ses travaux avec le même lot de produit.

Bien refermer l'emballage après utilisation.

Après l'application d'un produit de traitement, il est nécessaire de respecter le temps de séchage du produit avant l'application de la cire.

Les compatibilités entre les produits de traitement appliqués antérieurement et les produits de finition doivent être assurées.

La norme NFP 74 - 201 1 et 2 (DTU 59.1) précise les éléments à prendre en compte pour le choix du système de finition en fonction des supports, des défauts et singularités de certaines essences de bois.

L'incolore peut rehausser la couleur naturelle de certains bois.

La teinte finale dépend de la teinte des bois.

Certaines essences de bois, et conceptions d'ouvrages non réalisées dans les règles de l'art, peuvent dégrader les finitions prématurément.

Ne convient pas pour l'extérieur.

Ne pas appliquer de vernis, lasures, de vitrificateurs ni de teintures sur la Cire des Antiquaires.

Ne pas appliquer sur des parquets vernis ou vitrifiés.

Pour imperméabiliser les bois avant l'application de la cire, appliquer le VERALINE Bouche Pores Avant Vernis.

**Pour tous renseignements techniques, contacter notre Service Conseils (01.56.84.03.95.).**

## PRECAUTIONS D'EMPLOI ET DE SECURITE

Il est important de respecter les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité : Utiliser seulement dans les zones bien ventilées.

Aérer largement les locaux pendant et après l'application du produit.

Se protéger la peau, les mains, le visage.

Conserver hors de portée des enfants.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour les animaux.

Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

**Consulter la fiche de données de sécurité du produit sur : [www.quickfds.com](http://www.quickfds.com) et les mentions figurant sur l'étiquette de l'emballage.**

Cette notice a pour objet l'information de notre clientèle sur les propriétés et caractéristiques de ce produit. Les renseignements qu'elle comporte sont fondés sur nos essais réalisés dans les conditions d'utilisation conformes aux normes conventionnelles en vigueur. Nos recommandations d'emploi n'ont qu'une valeur indicative et ne sauraient, en aucune façon, suppléer à une préconisation spécifique, adaptée à la nature et à l'état des fonds du chantier à réaliser, ni engager la responsabilité de la Société DYRUP. Notre clientèle voudra bien s'assurer, avant toute mise en œuvre, que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente qui prendrait en compte des données techniques nouvelles.

**Edition JANVIER 2012** : Annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit.

**DYRUP**

2-6 Rue Henri Sainte Claire Deville Les Colonnades - 92500 Rueil-Malmaison

Tél : 01 56 84 03 00 - Télécopie : 01 56 84 03 83 - [www.dyrup.fr](http://www.dyrup.fr)



PPG Industries